N° 3. — 1re Année. LIBERTÉ — SOLIDARITÉ — JUSTICE 16 Décembre 1877

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

ABONNEMENTS :
3 mois, 3 fr. | 6 mois, 5 fr. | 1 an, 10 fr.
Pour l'étranger, le port en sus.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LAGNY
2, rue du Chariot-d'Or

PRIX DU NUMÉRO :
15 centimes
Pour toute la France.

NOTRE CRISE

Socialiste et républicaine l'*Egalité* ne pouvait pas échapper aux persécutions combinées de l'oligarchie capitaliste et de la gent gouvernementale; et dès notre premier numéro cette chasse en partie double commençait.

Les premiers à ouvrir le feu furent les nouveaux seigneurs du capital, dont le représentant le plus éminent, défunt M. Thiers, venait de déclarer à la face du monde que « le socialisme était mort » en France, dans la France de juin 48 et de mars 71, et qui devaient évidemment faire des pieds et des mains pour transformer en vérité ce mensonge posthume.

Ils pesèrent donc sur notre imprimeur qui, de par la liberté de l'industrie telle qu'elle est comprise et pratiquée par la classe bourgeoise, fut amené à nous refuser ses presses.

De là l'interruption qu'a subie notre publication et sa migration forcée de Meaux à Lagny.

Nous avons réussi à sauver de ce coup de Jarnac le premier organe de la Révolution économique; mais ce n'a pas été sans peine, sans sacrifices surtout, que nous aurons à raconter un jour et dont en attendant nous tenons à remercier publiquement ceux qui se les sont si généreusement imposés.

Quant au gouvernement et à ses parquets, pour n'être entrés en ligne que les derniers, on peut dire qu'ils ont rattrapé le temps perdu. Leur campagne qui est loin d'être close se solde à la date du 15 décembre :

1° Par une citation à comparaître devant le juge d'instruction, à l'adresse de notre administrateur-gérant;

2° Par une invitation à passer dans le cabinet de M. Clément, à l'adresse de notre dépositaire à Paris;

3° Par trois visites domiciliaires opérées successivement à Meaux dans nos anciens bureaux et à Paris chez notre administrateur-gérant et chez notre rédacteur en chef.

Ne pouvant nous poursuivre à fond, — le caractère scientifique et doctrinal de l'*Egalité* ne le permettrait pas — on a tourné la difficulté. Et c'est sous le prétexte fallacieux de nous découvrir à Paris des bureaux qui n'ont jamais existé qu'on a violé légalement nos domiciles, mis l'œil de la rue de Jérusalem dans nos papiers et démontré une fois de plus le néant de la liberté individuelle proclamée par 1789.

Quelle aubaine, n'est-ce pas, MM. de la haute-police et de la basse justice si à l'aide de ces « quelques lignes qui suffisent à faire pendre un homme » on était arrivé à établir tant bien que mal un de ces petits complots avec ou sans ramifications extérieures dont rêve la *Défense* et où excellaient les De Gonet, Bernier et autres Delesvaux du second et dernier empire!

Le malheur est qu'on n'a rien trouvé, mais rien, absolument rien — par l'excellente raison qu'il n'y avait rien et que, comme nous le disions dans notre programme, l'*Egalité* ne poursuit pour l'instant qu'une œuvre de propagande et d'éducation socialiste.

Ce que nous voulons c'est donner à la classe ouvrière, aux victimes de l'ordre social actuel, en même temps que la conscience de leurs droits, la démonstration scientifique que l'usage de ces droits est conforme à l'intérêt général de l'humanité toute entière. C'est assigner son véritable but aux efforts si souvent égarés de la France révolutionnaire.

Et à cette grande tâche le journal, en tant que journal, suffit, — qu'on se le tienne pour dit au ministère de la justice et ailleurs, si à l'indignation que doit soulever chez tous les honnêtes gens cette chasse aux idées, on ne veut pas ajouter, comme cette fois, la honte de revenir bredouille.

Un groupe de travailleurs parisiens songe à provoquer l'organisation de Délégations ouvrières étrangères en vue de l'Exposition, et nous adresse à ce sujet la lettre qu'on va lire.

Pour les graves raisons qui y sont déduites, nous avons le ferme espoir que cet appel sera entendu par les prolétaires de tous les pays.

Citoyens rédacteurs,

En 1873, en 1876, des délégations ouvrières françaises visitaient les Expositions universelles de Vienne et de Philadelphie. Nous espérons qu'en 1878 les travailleurs de l'Autriche et des Etats-Unis s'en souviendront. Mais nous ne voudrions pas seulement que les travailleurs de ces deux pays rendissent aux travailleurs français leur visite, notre plus cher désir serait encore qu'avec eux les délégués ouvriers des autres nations se donnassent rendez-vous à l'Exposition universelle de Paris.

Nous croyons, en effet, qu'aucune circonstance n'est de nature à donner aux travailleurs du globe une idée plus exacte de ce qu'ils *valent*; nous estimons qu'aucune occasion, mieux que celle-là, n'est propre à les édifier sur ce qu'ils *peuvent*; il nous paraît impossible que jamais se dégage plus évidente et plus claire la notion de ce qu'ils *doivent*.

Ce qu'ils *valent* et ce qu'ils *peuvent* leur sera révélé par l'entassement même des merveilles sorties de leurs mains, et un pareil spectacle est bien, sans doute, le plus éloquent commentaire qui puisse être donné à cette parole fameuse que « les travailleurs ont besoin de capitaux, mais nullement de capitalistes. » Dans cet ordre d'idées, l'Exposition collective ouvrière n'est à nos yeux, pour le dire en passant, qu'un supplément de preuve. Si nous l'approuvons sans réserve, si nous formons des vœux ardents pour qu'elle réussisse, c'est parce que nous pensons qu'on ne saurait jamais avoir trop raison.

Quant à ce qui, en même temps que le *Devoir* des travailleurs est aussi leur intérêt le plus pressant, lorsqu'ils se seront raconté leurs souffrances, lorsqu'ils se seront entretenus de leur liberté partout opprimée, de leur dignité d'homme partout méconnue, nous n'en doutons pas, la lumière achèvera de se faire dans leur esprit. Vienne alors le jour où les *dirigeants* des différentes nationalités voudront les jeter les uns sur les autres pour s'entr'égorger derechef, les prolétaires sauront où est l'ennemi.

Telles sont, citoyens rédacteurs de l'*Egalité*, les considérations que nous avons cru devoir vous soumettre. Si, grâce à la publicité de votre journal, ces lignes tombent sous les yeux des travailleurs étrangers, si elles leur inspirent des résolutions conformes à nos espérances, l'année 1878 ne sera pas seulement une grande date pour l'Industrie, elle pourra être aussi une grande date pour l'Humanité.

Salut et fraternité.

Couste, voiturier;	Maupoint, tonnelier;
Lorget, scieur à la mécan.;	Dubost, id.;
Gerbaud, tonnelier;	Neveux, employé;
Vaidy, employé;	Foucher, scieur;
Paulard, id.;	Briolle, mécanicien;
Chinardet, cordonnier;	Dagron, bijoutier;
Mainville, corroyeur;	Cherrier, id.;
Manceaux, employé;	Cherrier, cordonnier.
André Audonnet, id.;	

LA PROPRIÉTÉ ET LA PRODUCTION

Pour les économistes, la propriété individuelle ou *exclusive*, comme on dit en Italie, n'est qu'un « moyen ». C'est comme telle qu'ils la défendent. Elle serait, à les entendre, le rapport entre l'homme et les choses qui serait le plus favorable à la production; c'est par elle, en d'autres termes, que la somme des richesses s'accroîtrait davantage.

C'est le contraire qui est vrai.

Pour que la propriété individuelle fût, je ne dis pas inséparable de la production *maxima*, mais compatible avec elle, deux choses seraient nécessaires :

Il faudrait que les propriétaires eussent intérêt à produire le plus possible;

Il faudrait qu'ils en eussent les moyens.

Ce qui n'est pas et ce qui ne saurait être.

1° Les propriétaires n'ont pas intérêt à faire rendre à la terre tout ce dont elle est capable.

a) Demandez-leur ce qu'ils entendent par une « bonne année ».

Est-ce l'année la plus abondante en blé, en vin, etc.? Nullement. L'excédant de l'offre sur la demande effective, en faisant baisser les prix, diminue en effet leurs bénéfices sous forme de rente, ou sous forme de profit, d'intérêt du capital employé. N'est-ce pas l'économie politique elle-même qui le proclame : « la rente baisserait ou s'évanouirait par le fait d'une offre ou d'une quantité plus considérable de produits (1) ». Quoi d'étonnant dès lors que les propriétaires évitent de dépasser le *quantum* de production au delà duquel leur rente « s'évanouirait ? »

b) Combien de terres, comme *l'agro romano* (2), qui, drainées, irriguées, cultivées doubleraient sinon plus la production agricole ! mais à l'état de vaine pâture, c'est-à-dire sans travail, sans frais, la rente qu'elles fournissent à leur propriétaires princiers, suffit et au delà à tous leur besoins et leur enlève jusqu'à l'idée de les mettre en valeur !

c) Niera-t-on d'autre part que tant qu'il existera des ducs de Cleveland, de Devonshire et de Northumberland, qui possèdent dans la seule Angleterre 102,785, 132,990 et 186,397 acres de terre, d'une valeur locative annuelle de 2,294,625, 3,510,750 et 4,401,100 francs, la production ne sera ni l'unique ni même le principal intéret de propriétaires de ce genre ? Que parcs, villas, chasses, représentent et doivent représenter pour ces archi-millionnaires des satisfactions infiniment supérieures à celles qu'ils retireraient d'un supplément de récolte ?

2° Les propriétaires n'ont pas les moyens de faire rendre à la terre tout ce dont elle est capable.

a) La petite culture qui résulte de la division de la propriété ou de la multiplication des propriétaires limite la productivité de la terre à la quantité de capital ou de crédit dont disposent ces derniers, en même temps qu'elle augmente les frais de production, ce qui constitue un autre genre de limitation. C'est ainsi qu'en France où domine la petite propriété depuis 1789 le rendement du blé n'a jamais cessé d'être inférieur à celui de l'Angleterre (19 boisseaux 3, par acre, contre 28 dans la Grande-Bretagne).

b) La grande culture, — que rend possible la grande propriété, maintenue législativement comme en Angleterre par le droit de primogéniture ou reconstituée spontanément par l'impossibilité dans laquelle se trouve le paysan possesseur d'un lopin de terre de soutenir la concurrence du grand propriétaire voisin, — la grande culture, bien qu'elle se présente tout d'abord sous un aspect plus favorable à la production, aboutit cependant par une autre voie aux mêmes effets limitatifs que la petite culture.

L'écueil contre lequel elle se heurte est le salariat dont elle est inséparable, étant donnée la propriété individuelle.

Le cultivateur salarié, c'est-à-dire rétribué arbitrairement, indépendamment du résultat ou du produit obtenu, n'apporte pas au travail tous les soins et toute l'énergie dont il serait susceptible.

D'un autre côté l'insuffisance du salaire réduit au-delà de tout ce qu'on peut imaginer sa capacité productive. Ne résulte-t-il pas des études physiologiques les plus sérieuses (1) que, pour obtenir son rendement *maximum*, l'organisme humain a besoin par 24 heures d'une quantité et d'une qualité d'aliments correspondants à 1,500 grammes de pain et à un kilogramme de viande, avec les accessoires obligés en boissons ? Un kilogramme de viande et 1,500 grammes de pain ! Et c'est à peine si, selon les pays, la majeure partie des travailleurs des campagnes arrivent à se rassasier de pommes de terre et de *polenta*.

Autres obstacles, — et non les derniers, — apportés à la production par la propriété individuelle :

a) Elle empêche l'application de la division du travail, de la vapeur, etc., à l'agriculture mise hors la science et livré à un empirisme épuisant.

b) En donnant lieu à la *rente*, elle crée le *rentier* dont l'oisiveté, bien que constituant une perte sèche, n'est cependant que le moindre des défauts, maître comme il l'est d'enlever au gré de ses caprices des millions et des millions de bras à l'agriculture pour les employer à des travaux désavantageux ou stériles.

On se plaint, et avec raison, de l'immigration de jour en jour plus considérable des campagnes dans les villes. Mais pourquoi cette immigration qui est peut-être la principale cause du déficit encore actuellement existant, entre les moyens de subsistance et les besoins de la population ? Parce que les salaires industriels, des industries de luxe surtout, sont aux salaires agricoles dans la proportion de 3 à 1. Et par quel miracle les travaux qui ne répondent qu'à la satisfaction de la vanité ou de la fantaisie d'un petit nombre, sont-ils mieux rétribués que ceux qui tendent à la satisfaction des besoins primordiaux de tous ? Parce que, en suite de la propriété individuelle, la part des produits annuels qui peut servir d'élément à une nouvelle production, où le *capital*, est concentré, monopolisé entre les mains de quelques-uns qui en disposent naturellement à leur plus grand avantage personnel.

c) En partageant la grande famille humaine en

(1) Lampertico, *Economia dei popoli et degli stati*, vol. IV, p. 136.

(2) Des derniers chiffres publiés par le ministère de l'agriculture et du commerce, il résulte que sur une surface totale de 54 millions d'hectares, la France n'en cultive que 49 millions et retire seulement profit de 44 millions et demi.

(1) André Janson. — *Conditions économiques de la production animale.*

LES

Grandes dates du Socialisme

LA CONJURATION DES ÉGAUX

Après l'échec de l'insurrection, les plans peuvent sembler bien charmants, faire l'effet d'un rêve hasardeux. Les hommes de l'époque à peine sortis de la tourmente révolutionnaire et de l'énorme transformation qu'amenèrent ces quelques années raisonnaient autrement. S'il est impossible de dire par le détail ce qui fût sorti du succès de cette entreprise, on peut dire qu'il a tenu à peu de chose qu'elle ne réussît pas. «On sait, dit dans ses *Lundis révolutionnaires*, l'historien Georges Avenel, que cette conspiration, dite de Babœuf, avorta, mais ce n'est pas que l'idée sur laquelle elle reposait fut alors chimérique. Son insuccès vient de l'accident. Elle avait alors toutes les chances pour elle. »

Nous avons vu le but poursuivi par les Egaux. Il reste à examiner leurs moyens.

Dès longtemps la propagande était organisée. Silvain Maréchal avait proposé un manifeste fort long qui se trouve annexé aux éditions de l'ouvrage de Buonarotti, et qui porte pour épigraphe le mot de Condorcet : Egalité de fait, dernier but de l'art social. Mais diverses expressions de cette pièce déplurent au comité, et il ne fut pas distribué. En revanche, on distribuait à grand nombre le journal de Babœuf, le *Tribun du Peuple*, un autre organe plus populaire appelé l'*Eclaireur*, des brochures et placards, notamment l'*Analyse de la doctrine de Babœuf, tribun du peuple, proscrit par le Directoire exécutif pour avoir dit la vérité*, dans laquelle le peuple était appelé au rétablissement de la Constitution de 1793 et qui posait en principe « que dans une véritable société il ne doit y avoir ni riches ni pauvres ; que la nature a donné à tous un droit égal à tous les biens ; que le but de la société est de défendre cette égalité et d'augmenter par le concours de tous les jouissances communes. »

En même temps, l'exécution était organisée. Le signal du mouvement devait être la publication d'une pièce fort longue, portant le titre d'Acte insurrectueux, et qui, en même temps qu'elle formulait les motifs du soulèvement, déterminait les diverses opérations qu'il devait comprendre.

Buonarotti, qui n'était pas un hâbleur, estime à 17,000 hommes les personnes sur lesquelles le mouvement pouvait compter. Il les décompose de la manière suivante : révolutionnaires, 4,000 ; membres des anciennes autorités, 1,500 ; canonniers, 1,000 ; officiers destitués, 500 ; révolutionnaires des départements, 1,000 ; grenadiers du Corps législatif, 1,500 ; militaires détenus, 500 ; invalides, 1,000 ; légion de police, 6,000. Ce chiffre est considérable ; mais si sur certains groupes il est possible que les Egaux se fissent des illusions, il est bon de noter que d'autre part ils avaient dans tous les quartiers des intelligences, et que, dès le commencement du mouvement, ils eussent trouvé de nombreux adhérents non compris dans cet état parmi les classes populaires, sans pain ni travail, réduits à la dernière détresse par la hausse des denrées et la baisse des assignats, indignés par le faste des traitants, des financiers et des spéculateurs, irrités par les progrès de la réaction et la résurrection de l'ancien régime.

Le comité avait des relations dans l'armée qui, dit Buonarotti, « n'était pas encore couverte des dépouilles de la Suisse, de l'Italie, de l'Egypte, de l'Allemagne et de l'Espagne. » Il avait confiance dans les troupes, ce fut même la cause de sa perte. Mais néanmoins il avait pris ses précautions pour tenir tête aux résistances.

Des généraux devaient diriger les mouvements des patriotes divisés en arrondissements et en sections, sous la conduite de chefs reconnaissables à des guidons portant les mots : Egalité, Constitution de 1793. Les dépôts d'armes, de munitions, les camps de Grenelle et de Vincennes, la Trésorerie nationale, la Poste, les maisons des ministres et des directeurs, les magasins de vivres eussent été promptement occupés ; toute résistance aux ordres du pouvoir eût été puni de mort. — Un pont de bateaux devait être dressé pour joindre les faubourgs Antoine et Marcel, des barricades devaient être dressées dans le faubourg Antoine pour couper les communications avec Vincennes, les issues secrètes du Luxembourg, par lequel le Directoire eût pu fuir devaient être gardées.

Tout était réglé, tout était prêt quand survint la

possédants et en non-possédants, ces derniers, de beaucoup les plus nombreux, évidemment attirés vers ces biens dont ils se trouvent privés et dont ils sont les véritables créateurs, la propriété oblige les premiers, la classe dirigeante, à organiser et à entretenir, sous le nom d'Etat, des services dits publics, mais purement répressifs ou défensifs de leurs priviléges, tels que police, magistrature, clergé, armée, etc., qui, en Europe seulement, coûtent par an et volent par suite à la production plus de 15 milliards.

A ces 15 milliards, ainsi consommés improductivement, par 10 millions de fonctionnaires de toutes sortes, soldats, juges, prêtres, bourreaux, et inséparables d'un ordre social fondé sur la propriété, qu'on ajoute les 10 milliards au bas chiffre qui représenterait le travail de ces 10 millions de fonctionnaires, et l'on aura une idée de la nature de l'action exercée sur la production par la propriété individuelle.

LE 2 DÉCEMBRE

Le 2 décembre 1851 Louis Bonaparte dissout l'Assemblée nationale et décrète l'état de siége; violemment, de par la volonté d'un aventurier, le régime parlementaire est jeté à bas, la bourgeoisie renversée du pouvoir.

Nos représentants bourgeois voient, ce jour-là, se retourner contre eux les armes par eux forgées pour terrasser le prolétariat coupable d'avoir tenté de s'évader de l'horrible état économique dans lequel il est depuis si longtemps retenu prisonnier.

Ce jour-là, eux, les complices des transportations sans jugement, sont à leur tour, parce que tel est le bon plaisir d'un homme, embastillés et exilés.

Ce jour-là aussi, ils songent à ce peuple, que dédaigneux, ils oublient tant qu'il ne manifeste aucune velléité d'indépendance; ils songent à lui pour l'appeler à leur secours, ils l'incitent à se battre, ils proclament que c'est pour lui un devoir.

D'ailleurs — et ceci démontre à quel degré de sottise peut atteindre l'égoïsme bourgeois — ils ne se contentent pas de solliciter l'appui du peuple, ils tiennent avant tout à ce qu'il garde un certain décorum en versant son sang pour eux; s'ils veulent que l'ouvrier se fasse tuer en les défendant, ils exigent encore que, comme le gladiateur antique, il tombe avec grâce. Dans l'*Histoire d'un crime*, Victor Hugo nous le dit : « Afin de ne point effaroucher la bourgeoisie, on avait recommandé aux ouvriers, notamment chez Derosne et Cail, de venir en habit. » C'est d'un grotesque stupéfiant que des cerveaux aient pu être hantés par une semblable préoccupation à un moment pareil.

Mais le peuple fut sourd à toutes les exhortations; il n'y eut que des efforts individuels, des tentatives isolées de résistance, la grande masse demeura silencieuse et froide, les faubourgs restèrent indifférents.

Il était difficile qu'il en fût autrement.

D'abord beaucoup de ceux qui auraient combattu n'étaient plus, ayant demandé du pain ou du plomb on ne leur avait accordé que le plomb; Paris avait les pâles couleurs, il se ressentait toujours de l'appauvrissement de sang révolutionnaire occasionné par la terrible saignée de juin 48.

De plus la bourgeoisie s'était arrangée de telle façon que le peuple n'avait aucun intérêt à intervenir, sa position ne pouvait empirer, il n'avait rien à défendre.

La république, qu'avait-elle fait pour lui? vainqueur en février, pour prix de sa victoire il réclama le travail et le gouvernement nommé par lui le lui promit; désintéressé et patient il mit trois mois de misère au service de la république. Au bout de ce temps l'engagement solennellement pris n'ayant pas été tenu, il essaya d'obtenir par la force ce qu'on lui devait, ce à quoi il avait droit, on lui riposta à coups de canon et après la fusillade vint la transportation en masse. Vaincu, décimé il sentit de nouveau s'appesantir sur lui le lourd fardeau de son éternelle misère; que pouvaient dès lors lui faire l'arrestation de M. Thiers, l'homme de Transnonain, du général Cavaignac, l'homme des journées de juin, du général Changarnier, l'homme du 13 juin, et la dissolution d'une assemblée dont l'unique occupation avait été d'attaquer les institutions qu'elle avait mission de protéger?

Enfin, comment la classe ouvrière aurait-elle pu se battre, avec quelles armes aurait-elle pu résister quand les membres de l'Assemblée nationale avaient eux-mêmes pris soin de la désarmer, de lui arracher des mains le fusil qu'ils lui reprochaient de ne pas saisir pour leur prêter aide et assistance?

Quant à nous, partisans toujours et partout de l'action sous toutes ses formes, loin de conseiller l'inaction, au 2 décembre nous aurions lutté; nous lutterions, nous prêcherions la lutte à outrance si, ce qui n'est pas probable, un coup de même nature se produisait; mais nous concevons l'abstention populaire par suite de laquelle, au 2 décembre, le parlementarisme bourgeois a succombé et nous protestons contre toutes les récriminations injustes lancées contre elle : c'est un devoir pour tous de prendre part à un mouvement en faveur du peuple, c'est un dévouement facultatif de s'associer à un mouvement de la bourgeoisie.

C'est pourquoi, tout en admirant profondément la mort héroïque de Baudin, nous ne saurions blâmer cet ouvrier qui, se rappelant le massacre de juin 48, refusait de se faire tuer pour conserver aux représentants du peuple leurs vingt-cinq francs. Personnellement innocent, Baudin a, en cette circonstance, porté le poids du crime de sa caste, et le vrai tableau sur le 2 décembre serait celui-ci :

Baudin debout sur une barricade et venant d'interpeller un groupe de simples spectateurs; l'un d'eux, un ouvrier à la physionomie intelligente et énergique, le bras droit mutilé montre à Baudin son moignon en lui disant : Je pourrais aujourd'hui vous aider à reconquérir le pouvoir que l'on vient de vous enlever si, lorsque vous étiez le maître, vous aviez usé de ce pouvoir pour me donner les moyens de vivre de mon travail et non pour me mettre dans l'impossibilité absolue de combattre. Baudin baisse la tête et comprend, mourir lui semble une expiation nécessaire des fautes criminelles de cette bourgeoisie à laquelle, par sa situation sociale, il appartient.

LA SEMAINE POLITIQUE

Vendredi 7 décembre. — Le cabinet des hommes obscurs, — noirs si l'on veut, — du 23 novembre, s'étant résolu hier à signer sa démission, le libérâtre Dufaure a été chargé de racoler des ministres de bonne volonté; il a, paraît-il, posé auparavant comme conditions : 1° la liberté absolue du ministère pour le choix des fonctionnaires; 2° des garanties données par le maréchal, soit par message, soit autrement, contre une nouvelle dissolution; 3° le vote des propositions sur l'état de siége et le colportage. La conversion à gauche du maréchal n'est-elle

---

trahison qui fit tout échouer. Il faut dire dans quelles circonstances elle se produisit.

Le comité qui n'avait voulu agir qu'après avoir tout arrêté, qui d'ailleurs se trouvait rudement entravé par la dérisoire insuffisance de ses ressources pécuniaires — la plus grosse somme dont il fut détenteur fut une somme de deux cent quarante francs — allait se décider à agir et à donner le signal de la lutte quand il fut informé d'un fait grave qui le contraignit à un ajournement, le fait était l'existence d'une autre conspiration limitrophe organisée par d'anciens conventionnels de la Montagne et dont le projet paraissait être de profiter du mouvement des Egaux pour arriver à ses fins. Quelques personnes, même les généraux Rossignol et Lion et l'ancien conventionnel Drouet, le fameux maître de poste de Varennes, à peine revenu de la longue détention qu'il avait subie en Autriche, appartenaient plus ou moins aux deux complots,

Il fallut entrer en négociations avec eux, au commencement de floréal. Après des entrevues et des discussions orageuses, la réunion des Montagnards dont les principaux membres étaient Amar, Ricord, Laignelot, Choudieu, Huguot, Javogues, Robert Linclot finit par accepter les conditions suivantes posées par les Egaux :

1° Rétablissement de la Convention uniquement composée des Montagnards proscrits avec adjonction des démocrates nommés par le peuple insurgé, à raison d'un par département — en tout 170 membres environ.

2° Soumission sans réserve aux décrets rendus par le peuple.

3° Abrogation des lois votées depuis le 9 thermidor, 4° application des décisions citées plus haut sur le logement et l'habillement du peuple et la restitution des dépôts par le Mont de Piété.

Les négociations étaient terminées, l'union conclue; mais, pendant qu'on y travaillait, la trahison était de son côté arrivée à ses fins.

Il y avait déjà quelque temps que le Directoire se doutait de l'existence du complot. Dès le 30 germinal, l'un de ses membres, Barras, avait fait à Germain, soit pour jouer un double jeu, soit dans l'espérance d'obtenir des renseignements, des avances qu'il renouvela vingt jours plus tard près de Rossignol. Mais les habiletés de Barras furent inutiles. Le délateur vint lui-même porter au Directoire en éveil les délations qu'il cherchait, Grisel arriva le 15 floréal à se faire confier l'ensemble du complot. Il alla immédiatement le conter à Carnot, alors membre du Directoire, qui lui fit mille tendresses et mille compliments et lui recommanda de continuer à suivre les plans des conjurés et à l'en tenir au courant.

Sur ses renseignements et après une première tentative d'arrestation faite sans succès deux jours auparavant par le sieur Cochon, ministre de la police, lui-même, les conjurés furent saisis le 21 germinal au matin; Babœuf et Buonarotti dans une chambre où ils avaient passé la nuit à concerter les dernières mesures, Darthé, Germain Didier, Drouet et quelques autres, dans un autre local où ils s'occupaient de fixer définitivement le jour du mouvement. On les transporta lestement en prison en les faisant prendre au peuple pour des voleurs.

Le soir le Directoire envoyait aux conseils un message pour leur annoncer qu'il venait de découvrir un grand complot, dont le but était d'égorger les membres du Corps législatif, du gouvernement et de toutes les autorités constituées, puis de procéder à un massacre et à un pillage général. On apposa des affiches qui qualifiaient les conjurés de voleurs et d'assassins. On répandit adroitement dans le public le bruit qu'ils avaient volé le courrier de Lyon, distribué de l'or à des assassins apostés, qu'on avait trouvé des millions chez eux. Les conseils adoptèrent une proposition ordonnant sous peine de déportation aux anciens conventionnels sans fonctions, aux officiers et employés destitués, et aux étrangers de quitter Paris dans les trois jours. « L'enthousiasme des Pastorel et des Lenoir Laroche allait, dit M. Ernest Hamel dans son *Histoire de la République sous le Directoire*, jusqu'à vouloir que l'on rendit des actions de grâces au Directoire pour avoir sauvé la patrie. On se contenta de souscrire à presque toutes ses propositions. »

Quant aux personnes arrêtées devenues promptement fort nombreuses, elles étaient détenues au Temple. Il fut un instant question de les expédier devant une commission militaire. La présence d'un député parmi les détenus les préserva de cette expéditive justice.

Drouet, en sa qualité de membre des Cinq cents, ne pouvait constitutionnellement être jugé que par une haute cour. On se décida à renvoyer tous les accusés devant une haute cour de Justice qui fut à cet effet réunie à Vendôme.

(*A suivre.*)

qu'une feinte destinée à masquer d'autres projets ? A notre avis, c'est probable.

Faisant violence à ses habitudes de validation quand même, la Chambre annule l'élection de M. de Ricot, candidat officiel dans la 2e circonscription de Lure (Haute-Saône).

En Bulgarie, les Turcs qui s'étaient ces jours derniers emparés d'Eléna viennent, sous les ordres de Suleiman, de remporter une brillante victoire.

Samedi 8 décembre. — Aujourd'hui tout est rompu; les négociations ministérielles sont allées à vau-l'eau. Hier M. Dufaure avait carte blanche, quand il a soumis sa liste au maréchal, celui-ci, trouvant peut-être que cela avait trop bien réussi, lui a déclaré qu'il tenait à se réserver trois ministères : celui de la guerre, celui de la marine et celui des affaires étrangères. Jugeant cette prétention plus soldatesque que parlementaire, M. Dufaure a été dur, il a abandonné le maréchal à ses propres inspirations! M. de Mac-Mahon a, dit-on, appelé M. Batbie à son secours. Ce gros homme pourra-t-il opérer le sauvetage!

Protestation du comité des Dix-Huit qui affirme n'être pour rien dans l'échec de la combinaison Dufaure.

Après une longue discussion, la Chambre valide l'élection de M. Boudeville, membre de la gauche; au Sénat, MM. de Larcy et Ferdinand Barrot sont proclamés sénateurs inamovibles; ils ne déparent pas cette assemblée. Les bureaux des deux Chambres ont procédé à leur constitution mensuelle : à la Chambre des députés, les onze présidents et secrétaires appartiennent à la majorité républicaine; au Sénat, cinq présidents et secrétaires appartiennent à la droite, quatre à la gauche.

Dimanche 9 décembre. — Réunions nombreuses : réunion d'un simili-ministère; réunion des droites du Sénat dans laquelle M. Batbie a narré ses tentatives de sauvetage que le succès, jusqu'à ce jour, s'est refusé à couronner ; réunion des sénateurs dits constitutionnels, l'on prétend qu'ils sont résolus à voter contre une seconde dissolution; une pareille résolution chez des gens irrésolus par excellence a de quoi nous surprendre, aussi ne l'enregistrons-nous que sous bénéfice d'inventaire ; réunion des gauches de la Chambre et du Sénat qui sont toujours d'avis de refuser le vote du budget jusqu'à ce que la crise ait reçu une solution conforme aux règles parlementaires.

Lundi 10 décembre. — M. Batbie continue à se démener, mais sans résultat. Une mauvaise humeur intense règne à l'Elysée. Congédié une fois, M. le duc d'Audiffret-Pasquier a été enfin reçu pour l'amour de Dieu; il est sorti très-froissé de l'accueil qu'on lui a fait. Le vent est, semble-t-il, à la résistance.

La Chambre invalide l'élection de M. de Laborde, élu à Saint-Sever; le Sénat valide l'élection du général Arnaudeau comme sénateur de la Vienne.

A ce que l'on raconte, le Pape serait très-mal; il est des gens que cela intéresse, nous ne sommes point du nombre.

Mardi 11 décembre. — Ce qu'il se fait de ministères — ce qu'il s'en défait surtout, c'est incalculable; on s'est aperçu que la bouée Batbie ne servirait à rien de bon, aussi on tâte de tout et de tous : l'Elysée est devenu l'entrepôt de la dégustation ministérielle et les essais se succèdent, innombrables, sans haut-le-cœur. Quelle est la combinaison, la mixture qui répugnera le moins au palais maréchalesque ? Voilà la question.

A la Chambre maintenant une invalidation par jour, c'est ainsi que nos députés manifestent leur mécontentement; on sait avoir de l'énergie quand il le faut, ah mais ! Aujourd'hui cela a été le tour de M. Rabier du Villars élu à Castellane.

Après une tentative infructueuse pour sortir de Plewna, Osman-Pacha a dû se rendre à discrétion; les Russes sont entrés dans la ville. C'est un désastre probablement irrémédiable pour la Turquie.

Mercredi 12 décembre. — Afin d'échapper au plongeon, le président de la République songerait de nouveau à M. Dufaure. Le pouvoir a bien des attraits, faut-il croire, puisque nous voyons d'un côté un chef d'Etat parlant d'implorer l'assistance de l'homme que quelques jours avant il a pour ainsi dire congédié, de l'autre cet homme prêt à consentir, comme si de rien n'était, à reprendre les négociations brusquement interrompues.

Et les affaires continuent à ne pas marcher, les négociants à pétitionner, les députés et sénateurs à porter ces pétitions à l'Elysée, M. de Mac Mahon à refuser de les recevoir.

Jeudi 13 décembre. — C'est bâclé, le ministère Dufaure sera demain à l'*Officiel*, la volte-face est donc opérée, à défaut des grives de droite on prend les merles du centre-gauche. Est-ce là appliquer sérieusement les principes parlementaires ? Non, car le centre gauche n'est que la plus minime fraction de la majorité républicaine.

Vendredi 14 décembre. — Le *Journal officiel* publie des décrets nommant : M. Dufaure, ministre de la justice, président du conseil ; M. de Marcère, ministre de l'intérieur; M. Waddington, ministre des affaires étrangères ; M. Léon Say, ministre des finances ; M. Bardoux, ministre de l'instruction publique et des cultes; M. de Freycinet, ministre des travaux publics; M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce ; M. l'amiral Pothuau, ministre de la marine; M. le général Borel, ministre de la guerre. Ce dernier seul ne fait point partie du Parlement ; serait-ce l'ordre, signé par lui le huit de ce mois, en vertu duquel les troupes composant la garnison de Paris sont consignées jusqu'à nouvel ordre, qui l'a désigné au choix du nouveau président du conseil ?

Un message présidentiel a été communiqué au Sénat par M. Dufaure et à la Chambre par M. de Marcère. Le point saillant de ce message est celui qui proteste contre une seconde dissolution. La lecture en est pénible, le maréchal adore d'une façon piteuse ce qu'il voulait brûler. Un rude laminoir que la force des choses, on en sort tel qu'une limande.

M. de Kerjégu a bénéficié de la satisfaction que ce document a causée à la Chambre, son élection a été validée par 256 voix contre 218.

Nous allons assister, du reste, encore une fois à ce spectacle de républicains donnant des gages à la réaction pour l'amadouer, pour s'excuser de détenir le pouvoir à son détriment, pour lui prouver qu'ils ne sont pas aussi méchants qu'elle fait semblant de le croire; avec ce système on en arrive facilement à être draconien à l'égard de ses coréligionnaires et coupablement indulgent pour ses ennemis. Républicains, mes frères, prenons garde à nous.

La Serbie voyant la Turquie vaincue trouve la situation à la hauteur de son courage; voulant sa part des dépouilles elle entre en lice quand il n'y a plus de danger.

AMÉRIQUE

(Correspondance particulière de l'*Égalité*).

New-Yorck, 25 novembre.

Une correspondance socialiste de New-Yorck doit naturellement commencer par des nouvelles de la grève des ouvriers en cigares. Le moment le plus dur est d'ailleurs passé et la victoire paraît approcher.

Vous savez déjà sans doute quel a été le courage de la population ouvrière des deux sexes. Je ne reprends les faits qu'à partir de la dernière quinzaine.

Les feuilles bourgeoises elles-mêmes n'osent pas contester les droits des ouvriers. Quant aux ouvriers des autres corporations, leur attitude a été pleine de solidarité. Il y a eu, il y a quelques jours, à la salle de l'institut Cooper, une réunion dans laquelle divers discours ont été prononcés dans plusieurs langues. Des délégués de tous les lieux voisins sont venus avec musique et drapeaux en tête pour témoigner des sympathies des groupes ouvriers, et l'affluence a été si grande que beaucoup de personnes n'ont pu trouver place dans la salle. De plus, des secours arrivent constamment tant du reste du pays que de la ville même.

Les ouvriers de Baltimore ont, la semaine passée, envoyé 200 dollars. New-Haven, Chicago et d'autres villes ont aussi expédié une contribution proportionnelle à leurs ressources. L'Union des ouvriers cigariers bohêmes a mis tout son fonds de réserve à la disposition des grévistes. Un autre groupe d'origine espagnole, de la ville basse, a résolu de distraire progressivement de son salaire hebdomadaire d'abord 15, puis 50 pour cent et même au besoin davantage pour soutenir la résistance. Il est arrivé des fonds jusque de Hollande et d'Angleterre.

Tout cela commence déjà à porter ses fruits. La grève paraît devoir être victorieuse. On a essayé des Chinois, mais les Chinois n'ont pas pris. On a essayé des femmes instructrices. Cela n'a pas réussi : Une des grandes maisons, la maison Levy et Ulmann, vient de renvoyer les siennes. On a essayé de chasser les grévistes des maisons ouvrières qu'on leur louait : le comité se charge de leur procurer d'autres habitations.

La victoire est proche. Le travail a déjà repris, sans parler des petits industriels qui avaient déjà cédé, chez vingt grands fabricants. Neuf cents ouvriers ont repris l'ouvrage avec le nouveau salaire plus élevé qu'ils réclamaient. Il est à espérer que les soixante autres fabriques qui chôment encore céderont bientôt à leur tour aux réclamations identiques des 11,052 ouvriers encore en grève.

En dehors de cette grève et de ses résultats, je dois vous signaler les progrès considérables faits sur le terrain politique par les socialistes américains.

A Buffalo, dans l'État de New-Jersey, les socialistes ont, aux élections du 10 novembre, fait élire cinq de leurs candidats aux fonctions municipales, parmi lesquels l'ingénieur, le juge de paix et le juge du tribunal supérieur. A Milwaukee, dans le Visconsin, a été élu le premier socialiste appelé à faire partie d'une législature provinciale : le citoyen Henry Smith qui a eu 618 voix contre 380 accordées à ses deux adversaires.

ALLEMAGNE

(Correspondance spéciale de *l'Egalité*)

Berlin, le 11 novembre.

Je vous ai annoncé dans ma dernière lettre que le parti ouvrier prendrait part, dans un certain nombre de localités, aux élections municipales de cette année, quoique dans presque tous les Etats de l'Allemagne, le suffrage pour ces élections soit excessivement restreint.

C'est la Prusse, naturellement, qui présente sur ce point la législation la plus rétrograde. Toutes les dispositions législatives tendent ici à écarter les travailleurs de la représentation communale, au moins dans les villes.

La loi exige tout d'abord que la moitié des conseillers municipaux soient pris parmi les propriétaires.

Elle établit ensuite une série d'exclusions qui frappent surtout la classe ouvrière.

C'est ainsi, par exemple, que tout citoyen dont les enfants ont, dans l'année qui a précédé la confection des listes électorales, bénéficié de l'instruction gratuite dans une école municipale, est privé de son droit de vote comme ayant été à la charge de l'*assistance publique*.

De plus, ne sont admis à voter que les citoyens qui paient l'impôt direct.

Mais il y a mieux encore :

La loi divise le total de l'impôt direct qui aura été réparti à chaque ville en trois parties égales. Celui ou ceux, sur la liste des contribuables, qui payent la première partie, forment la *première classe* et nomment *un tiers* du conseil municipal; ceux qui payent la deuxième partie sont appelés les *électeurs de deuxième classe* et nomment un autre tiers du conseil; le reste des électeurs inscrits, qui paye le dernier tiers de l'impôt direct imposé à la ville, ne nomme également qu'un tiers des représentants locaux. Les élections ne se font pas sur une liste pour chaque classe, mais par sectionnement. Très-souvent, c'est donc *un seul homme* qui représente la première classe dans une section de la ville; si ce grand électeur ne se nomme pas lui-même, il nommera son gendre, son avoué, etc. La seconde classe est généralement très restreinte

aussi, étant donné le nombre énorme de toutes les petites fortunes qui composent la troisième.

Au moins, me direz-vous, cette troisième classe ne peut-elle pas nommer des conseillers ouvriers?

Mais comme je viens de vous le dire, une partie considérable du prolétariat est totalement privé de l'électorat municipal et ne se trouve même pas dans la troisième classe. Cette dernière se compose des ouvriers un peu aisés, des petits commerçants et artisans, des professions libérales, etc., bref d'une foule d'existences des moins indépendantes, et, pour combler la dérision, le scrutin se fait publiquement, devant l'agent imposé de l'autorité, auquel on est obligé de désigner son candidat *de vive voix !*

Si vous tenez compte de cet etat de la législation qui, même en Chine, chercherait vainement son pareil, vous vous expliquerez sans peine les difficultés que doit rencontrer le prolétariat des villes prussiennes dans ses efforts d'obtenir quelques siéges dans les conseils municipaux. On a lutté contre ces difficultés, non sans courage, mais sans succès, si vous ne voulez pas regarder comme un succès moral les minorités considérables que les candidats socialistes ont obtenu à plusieurs endroits, et surtout dans un quartier ouvrier de Berlin. Dans la Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, le suffrage municipal est moins restreint qu'en Prusse; les ouvriers y ont pris une part active à la lutte électorale et y ont remporté des victoires considérables.

C'est ainsi qu'à Dresde, la capitale de la Saxe, plusieurs socialistes ont été nommés conseillers municipaux.

Dans beaucoup de villes saxonnes, la majorité a été acquise à nos candidats.

A Esslingen (Wurtemberg), les ouvriers ont même fait nommer leur président, le citoyen Morlock, ouvrier bijoutier, aux fonctions de maire.

Nous sommes en mesure de donner des renseignements sur la souscription ouverte à Londres en faveur des condamnés politiques. Les recettes se sont élevées à 10,766 francs 15 centimes. En juin 1876, M. Edmond Adam a fait parvenir un premier secours. Quatre caisses d'effets ont été expédiées par le navire la *France chérie*. Un arrêté du gouverneur de la presqu'île Ducos, a invité les déportés a nommer des délégués chargés de faire la répartition des vêtements.

Les efforts faits pour alléger le sort des malheureux prisonniers n'ont donc pas été vains. D'autres secours vont être expédiés prochainement.

MOUVEMENT SOCIAL

FRANCE

Exposition ouvrière. — Le 21 novembre a eu lieu une réunion des ouvriers inscrits pour prendre part à l'Exposition ouvrière. Plusieurs conseillers municipaux y assistaient. Il a été décidé qu'un appel serait adressé à tous les ouvriers de la France et de l'étranger, en vue de leur participation à ladite Exposition; il importe donc que les ouvriers de toutes les nations fassent des efforts pour y faire figurer leur travail; l'accueil le plus sympathique leur est assuré.

Pour la première fois, la récompense méritée par le *Travail* ne sera pas attribuée au *Capital*.

Un vaste emplacement est mis à la disposition des ouvriers exposants. — Les places sont entièrement gratuites. Cinquante-huit industries sont déjà représentées sur la liste des demandes.

Une commission est chargée de l'organisation.

Voici les noms de ses membres :

Aulu, couvreur. — Boutin, cordonnier. — Brutley, menuisier en meubles. — Calle, instruments de chirurgie. — Campion, bandagiste. — Dreuze, mécanicien.— Deville, bijoutier-joaillier. — Furon, forgeron. — Gourlin, menuisier en bâtiments. —Grossetête, corroyeur. — Guinard, serrurier. — Guéneau, bijouterie fausse. — Huchet, charpentier. —Jaillet, brodeuse.— Maillet, mécanicien. — Renard, mécanicien. — Robin, passementier. — Schaller, papiers peints. — Thibaut, architecte. — Willaume, sculpteur-tabletier. — Wigurska, lingère.

Toutes demandes d'admissions et renseignements doivent être adressées au secrétaire : Boutin, place Thorigny, 4.

Plusieurs conseils municipaux de province ont l'intention d'imiter la municipalité de Paris en votant des fonds pour aider les ouvriers à envoyer leurs produits à l'Exposition ouvrière.

Congrès de Lyon.

Une importante réunion privée a eu lieu à Villeurbane, près Lyon. Douze cents citoyens appartenant à toutes les corporations ouvrières lyonnaises y assistaient.

La commission oganisatrice du Congrès a donné connaissance à l'assemblée de ses travaux. Après une discussion approfondie, les conclusions de son rapport ont été adoptées à l'unanimité.

En vertu de cette décision, la date du 28 janvier a été acceptée définitivement par les ouvriers lyonnais ainsi que le programme; la commission a été chargée, en outre, de l'organisation intérieure du Congrès.

Nous tiendrons constamment nos lecteurs au courant de ses travaux.

Une circulaire que nous recevons nous annonce la prochaine fondation par un groupe de travailleurs Lyonnais, à l'aide de la coopération d'un journal politique républicain-socialiste.

Les travailleurs Lyonnais veulent eux-mêmes défendre leurs intérêts communs, nous ne pouvons que les féliciter de leur initiative et souhaiter à leur tentative le succès qu'elle mérite.

On nous annonce de Toulon qu'une réunion privée de deux mille personnes a eu lieu au théâtre des Variétés dans le but de venir en aide aux délégués ouvriers nommés pour représenter leurs collègues au Congrès de Lyon.

Le citoyen Blache, conseiller général, a fait une conférence dans laquelle il a traité : *Des Congrès ouvriers et de la réorganisation sociale.*

ÉTRANGER

Allemagne. — Les socialistes de Magdebourg viennent d'établir une librairie socialiste, et d'organiser la vente et la distribution d'imprimés révolutionnaires.

Voilà un exemple à suivre.

L'on annonce de Leipzig que le socialiste Hasenclever a été condamné à quatre mois de prison pour avoir publié dans le *Vorwaerts* une poésie intitulée: « Pensées de Mars » dans laquelle il glorifiait la Commune de Paris.

Amérique. — Le nouveau parti ouvrier progresse et s'affirme de plus en plus. Dans une partie de l'Ohio sur 10,000 électeurs il y en a 4,500 qui appartiennent à une fraction socialiste. — C'est un parti qui commence à avoir une influence sur les législateurs. Le gouvernement s'en préoccupe déjà.

La misère est très-grande : beaucoup d'ouvriers sont sans ouvrage. Les vagabonds rôdent partout au milieu d'un désœuvrement général.

Avis aux ouvriers qui se proposent d'émigrer.

Angleterre. — Les ouvriers des chantiers de Greenok, qui s'étaient mis en grève, sont sortis vainqueurs de la lutte qu'ils soutenaient contre les patrons : leurs demandes ont été acceptées. Il paraît cependant que les propriétaires des chantiers du long de la Clyde se sont entendus pour appeler en Angleterre des ouvriers chapentiers hollandais.

On voit que les *Trades-Unions* sont des associations complétement insuffisantes puisqu'elles n'exercent aucune action sur les ouvriers des pays voisins. — Un fait semblable s'est déjà produit à Londres dans la grève dont nous avons parlé la dernière fois. On se rappelle que les patrons de Londres ont fait venir des ouvriers d'Amérique. Si les *Trades-Unions* étaient en relation avec les sociétés ouvrières des autres centres un pareil fait ne pourrait pas se produire, et si un pacte de solidarité était conclu entre ces différentes associations les prolétaires ne pourraient pas se faire concurrence entre eux.

D'un autre côté la grève des maçons qui avait semblé un instant sur le point de finir prend au contraire un caractère beaucoup plus grave. Des secours considérables sont envoyés aux grévistes par une partie des associations ouvrières de l'Angleterre. Le comité emploie cet argent, d'une part à subventionner les ouvriers et leurs familles, et, de l'autre, à empêcher les étrangers de venir travailler dans les chantiers demeurés vides par suite de la grève. Des « piekets » ou racoleurs se tiennent dans tous les ports de mer, attendant les ouvriers. Sitôt qu'ils voient débarquer des ouvriers maçons, ils les abordent et leur offrent une prime d'indemnité et le prix de leur voyage pour retourner dans leur pays, on bien si ces étrangers préfèrent rester en Angleterre, ils font leur possible pour les enrôler dans la grève.

Leur activité est incessante, et déjà ils sont parvenus à faire abandonner le travail à un assez grand nombre d'ouvriers que les patrons avaient pu embaucher.

Pour le moment, le comité a augmenté la subvention hebdomadaire qu'il paye aux grévistes. Ceux qui sont mariés et qui ont des enfants reçoivent un shelling du supplément pour leur femme et un par enfant au-dessous de treize ans.

On peut d'ailleurs juger de l'état des esprits par les paroles suivantes, prononcées par M. Broudnurst au meeting gréviste qui eu lieu avant-hier :

« Nous voulons recevoir pour prix de notre travail une proportion convenable des bénéfices obtenus par notre industrie. Les patrons voudront-ils nous obliger à prendre de force ce que nous n'avons demandé jusqu'ici qu'aux moyens légaux? Nous n'avons pas l'intention d'employer la violence, mais nous voulons avoir une part de la prospérité qui résulte, pour les patrons, de notre travail. »

Italie. — Le mouvement socialiste s'accentue partout. A Livourne le journal révolutionnaire l'*Atéo* (l'Athée) vient d'être acquitté par la cour d'assises et continue sa publication. En revanche à Florence l'*Ottantanove* a cessé de paraître par suite d'une condamnation à neuf mois de prison et douze cents francs d'amende.

A Plaisance vient de se constituer définitivement un cercle révolutionnaire qui a fait acte d'adhésion aux résolutions du Congrès de Gand.

A Parme on travaille également à la formation d'un cercle semblable. Des associations de ce genre existent depuis quelques temps à Milan et dans beaucoup d'autres villes.

A Gênes un cercle composé jusqu'alors d'éléments bourgeois vient de décider qu'il entrerait dans le mouvement socialiste.

L'idée d'une association générale italienne des cercles socialistes gagne du terrain.

Espérons que nos amis imiteront les prolétaires italiens et sauront par une bonne et habile organisation fortifier l'union qui doit régner entre tous les travailleurs.

On vient d'inaugurer à Mentana le monument que la reconnaissance nationale à érigé aux citoyens généreux tombés le 3 novembre 1867 sous les balles impériales. Des représentants de toute l'Italie assistaient à cette patriotique cérémonie. Des discours très-vifs ont été prononcés et la présence de plusieurs drapeaux rouges a donné un caractère antimonarchique à la manifestation. Le Broglie de là-bas, le ministre Nicotera, s'est empressé d'envoyer des troupes pour s'emparer des drapeaux et disperser les manifestants. Des troubles s'en sont naturellement suivis.

Réprimons, réprimons, il restera toujours quelques cadavres d'ouvriers sur le pavé.

Russie. — D'après certains bruits la police aurait opéré et opérerait en ce moment de nombreuses arrestations à Odessa, Kiew, Charkoff, Saratoff, Moscou. Le gouvernement serait sur les traces d'une vaste

conspiration révolutionnaire ayant des ramifications dans toutes les classes de la société, et surtout dans la classe ouvrière. Les arrestations opérées seraient déjà au nombre de trois mille. On aurait saisi des armes et des munitions, achetées en France, en Angleterre et en Belgique. Naturellement le gouvernement garde le silence sur tout cela et défend à la presse d'en parler. Mais malgré tout, des faits de ce genre ne peuvent pas passer inaperçus et l'agitation s'accroît chaque jour.

D'autre part : — On n'a pas oublié que récemment un ukase impérial russe rappelait à Saint-Pétersbourg les dames russes qui étudiaient au *Polytechnicum* de Berlin, avec menaces de fortes peines pour celles qui ne se hâteraient pas d'obéir.

Nous apprenons que huit de ces dames, ont été condamnées par les tribunaux russes, six à l'exil en Sibérie et à plusieurs années de travaux forcés (dans les mines!) et deux à la prison. Elles étaient accusées de faire partie de sociétés secrètes.

La victoire remportée par les armées impériales à Plewna est fort regrettable, car si les troupes du czar avaient été battues, il est fort probable qu'un mouvement populaire aurait fait justice d'un gouvernement qui a recours contre les socialistes à des procédés aussi indignes et aussi infâmes.

Suisse. — Par 156,495 voix contre 145,020, le peuple suisse vient d'adopter et de donner force de loi à « un projet sur les fabriques », élaboré par les Chambres fédérales, et réglant les conditions d'emploi des ouvriers.

Cette loi limite le nombre des heures de travail non-seulement pour les femmes et les enfants, mais encore pour les hommes, et oblige les industriels à payer leurs ouvriers tous les quinze jours et à les payer en espèces.

Jusqu'alors, les patrons étaient libres de ne payer que tous les mois et de payer en nature, en marchandises fournies par les magasins de l'usine, ce qui doublait l'exploitation capitalisée de l'exploitation commerciale, et réduisait encore la part qui revient aux véritables producteurs dans le produit de leur travail.

— A Winterthour une réunion de trois cents ouvriers a décidé que ses membres entreraient dans le mouvement socialiste.

PREMIER PROCÈS DE *L'ÉGALITÉ*

Au moment de mettre sous presse, nous recevons une assignation à comparaître devant le tribunal correctionnel de Meaux le 21 *courant.*

VARIÉTÉS

Nous extrayons d'un ouvrage de M. William Hepworth Dixon, intitulé : *la Russie libre*, les détails suivants qui nous ont paru de nature à intéresser nos lecteurs :

Un village russe est une véritable république, gouvernée par ses propres lois, par ses mœurs particulières, ayant à sa tête un chef choisi par elle.

Cette forme de vie sociale n'existe, en vérité, que dans la grande Russie, elle est le privilége des vrais Russes... Ces républiques embrassent des gouvernements nombreux, vastes et riches en vertus patriotiques. Elles s'étendent des murs de Smolensk jusque dnas le voisinage de Viatka ; du golfe Onéga au campement des Cosaques du Don. Elles couvrent un territoire quatre ou cinq fois plus grand que la France, l'empire d'Ivan le Terrible, cette Russie qui s'étend autour des quatre grandes capitales : Novogorod, Vladimir, Moscou et Pskov.

Soixante ou quatre-vingts hommes de la même condition ayant un but commun, ont consenti eux, et leurs pères, à se fixer dans le même lieu, à bâtir une bourgade, à élire un Ancien, entre les mains de qui l'autorité a été confiée, à posséder la terre en commun et non pas individuellement, à habiter enfin des cabanes les uns à côté des autres. L'objet de cette association est l'appui mutuel.

Ces paysans républicains placent dans le sol même les bases de leur union. Ils possèdent la terre en commun, non pas chacun et vertu d'un droit personnel mais au nom de tous. Le mari et la femme constituent l'unité sociale, reconnue par la commnne; et chaque couple a droit à une portion du sol de la famille communale : tant de bois, tant de terre à labourer, tant pour la culture maraîchère, en proportion de ce que la propriété générale peut valoir pour chacun. An bout de trois annés tous les titres sont périmés, les baux expirent, une répartition nouvelle a lieu.

Un village étant une république où les hommes sont tous égaux, chacun a droit de faire entendre sa voix dans le conseil et de réclamer sa part. La superficie territoriale est divisée en autant de lots qu'il existe de couples dans la commune. On tient compte en outre de la qualité du sol et de la distance qui existe entre le champ et les habitations; on fait en un mot le possible pour équilibrer les avantages et les inconvénients de façon à ce que personne n'ait à se plaindre.

Mais les besoins qui ont donné naissance à cette association s'étendent au delà des limites du village. Huit ou dix bourgades se réunissent pour former un canton; dix ou douze cantons confédérés composent une « volost » où centurie. Chaque circonscription se gouverne de même et constitue en réalité une république sociale...

Les parlements ruraux tiennent chaque année une session, durant laquelle tout détenteur d'une maison ou d'un champ a le droit d'être entendu. Le suffrage est universel; le vote a lieu au scrutin. Le dernier des membres peut présenter des motions que l'Ancien (*Starosta*, chef du village élu pour trois ans) qui fait les fonctions de président est obligé de soumettre aux délibérations de l'assemblée.

Les affaires que l'on pourrait appeler extérieures, entretien des routes vicinales, pêche, coupe des bois, sont réglées non pas avec les officiers du czar, mais avec les délégués du canton ou de la *volost* qui seuls trouvent accès auprès des généraux, des gouverneurs, des chefs de la police.

Les ministres n'ont pas affaire avec les individus ; lorsque le chiffre de l'impôt et du contingent a été fixé le canton et la « volost » en reçoivent avis et doivent se mettre en mesure de fournir et l'argent et les hommes. La couronne se borne à donner les ordres : et les impôts sont payés, les soldats rejoignent leur corps. Un système aussi efficace, aussi économique offre de tels avantages à l'État que ni les plus cruels despotes ni les plus sages réformateurs n'ont osé porter la main sur l'organisation de ces républiques agraires.

. . . . . .

Là où chacun est possesseur du sol le paupérisme abject est inconnu; la Russie n'a besoin ni de taxe des pauvres, ni de *Worckouse*, parce qu'elle n'est pas rongée par ce cancer des sociétés occidentales, la classe déshéritée des prolétaires : chaque paysan à sa cabane, son champ, sa vache, de même que son cheval et sa charrette. S'il arrive qu'un homme soit assez paresseux, assez lâche pour se ruiner lui même, il ne peut au moins entraîner ses fils dans sa perte... Les communes encouragent l'amour filial, le respect pour la vieillesse; elle stimule la fraternité, l'égalité et entretiennent le sentiment d'une solidarité, d'une assistance mutuelle.

Un *Artel* est une association d'ouvriers exerçant la même industrie et organisée selon certaines règles avec lesquelles la vie de village les a déjà familiarisés ; en un mot c'est une commune transportée de la campagne dans la ville.

Les membres des sociétés de ce genre se réunissent à l'effet d'augmenter les profits de leur travail et de se garantir mutuellement leur sécurité.

Ils nomment un doyen chargé de la gestion de leurs intérêts.

Ils conviennent d'exercer en commun leur branche d'industrie, de renoncer à certains bénéfices exclusifs et personnels, de porter leur gain à la masse et après avoir payé la taxe légère à laquelle leur association est sujette, de diviser en parts égales la somme des profits.

En réalité l'*artel* est, comme la commune rurale, une forme de communisme; dans les campagnes on divise la terre ; dans la ville on va plus loin on divise le produit du travail.

L'origine des *artels* se perd dans la nuit des temps... Plus récemment il s'introduisit des dispositions nouvelles dans le but d'attribuer aux héritiers des membres de l'association, les droits de ces derniers sur le fonds commum. Le règlement portait que la quote-part du défunt reviendrait à son fils et à son défaut à son parent le plus proche, comme toute autre valeur.

Ainsi la propriété devait rester indivise, quant à l'emploi, à la mise en activité des moyens de travail; elle devenait au contraire personnelle quant à la répartition des profits.

.... Les membres des *artels* ne touchent pas de salaire, c'est-à-dire ne sont pas rétribués directement par leurs *employeurs*; le payement est fait par ces derniers entre les mains du doyen de l'association qui répartit entre tous les associés l'argent ainsi reçu. Jusqu'à présent aucun des membres n'a jamais reçu quoi que ce soit de plus que ses co-associés.

Nouvelles diverses

Les Japonais en France et à l'Exposition. — Nous lisons dans un journal du matin :

Les puissances étrangères commencent à installer leurs jardins.

Le Japon a envoyé ses végétaux rares avec des jardiniers et cultivateurs indigènes pour les soigner. Le commissaire général a délégué son secrétaire à l'arrivée de la commission et indiqué un emplacement au bois de Boulogne, pour faire passer l'hiver à ces plantes en attendant leur installation définitive.

M. Maédec, qui a recueilli toutes les richesses agricoles et industrielles du Japon, est accompagné d'un assez nombreux personnel qui étudiera en même temps nos institutions (*sic*).

Ainsi, deux Japonais ont été confiés à la Société vigneronne de l'Aube, pour y apprendre la culture de la vigne et la fabrication du vin (*sic*).

Ces relations internationales, ajoute notre confrère, seront certainement d'une haute utilité.

Nous le croyons comme lui ; pourtant il faudrait s'entendre : que les Japonais s'instruisent à planter de vignes leurs coteaux et à y faire fleurir une culture que notre confrère, — un Bourguignon sans doute, — élève bravement à la hauteur d'une institution, rien de mieux; mais qu'ils n'aillent point, par exemple, s'aviser d'apprendre de nous la manière de déposer des sénats le long de leurs Constitutions. C'est assez, c'est déjà trop que les Japonais aient eu la malencontreuse idée de nous emprunter le *Code Napoléon*, le pire ramassis de dispositions iniques, inintelligentes ou absurdes qui, de mémoire de compilateur byzantin, ait jamais existé.

Les victimes du travail. — Plus d'un parmi nos lecteurs se rappelle sans doute la ridicule comédie dont, au temps du premier siége de Paris, un frère ignorantin fut le héros et dont une gravure fort répandue a consacré le souvenir. L'ignorantin en question, atteint par une balle perdue en faisant son sèrvice d'ambulancier, fut décoré d'abord et loué ensuite sur tous les tons par la presse officieuse de l'époque. En quoi avait-il mérité, plutôt que les infortunés pioupious qu'il allait ramasser sur le champ de bataille un pareil concert d'éloges ? Pourquoi était-il, de préférence au premier venu d'entre eux, l'objet d'une distinction honorifique? Mystère et imbécillité ! Pour nous, il est impossible de discerner ce qu'il avait fait de plus qu'eux, tout en voyant très-bien ce qu'il avait fait de moins.

Cet épisode caractéristique de l'inconséquence bourgeoise, nous est remis en mémoire par le douloureux spectacle des nombreuses victimes tombées depuis quelques jours sur un autre champ de bataille, — le champ de bataille du travail, — et pour lesquelles nos *Dirigeants* n'ont qu'indifférence et oubli. Ces mêmes *Dirigeants* trouvaient cependant fort naturel, naguère encore, que l'État attribuât une pension à la veuve de feu le ministre Ricard !

C'est qu'en dehors des principes il n'est pas plus de justice que de logique, c'est que la reconnaissance du principe de l'Equivalence des fonctions et des services, la

constatation effective des rapports de solidarité qui relient entre eux les membres de la collectivité, peuvent seules, dans cet ordre, conduire à la solution rationnelle et équitable.

Voici la liste, trop longue hélas ! bien qu'incomplète encore, des malheurs, de ces derniers jours :

Tout d'abord il faut ajouter une victime de plus à celles de la catastrophe de la rue de Javel : le terrassier Labarre a succombé à ses blessures. Notons que l'éboulement qui a causé mort d'hommes s'est produit *pendant l'heure supplémentaire* de travail que les ouvriers s'étaient imposée pour parer à l'insuffisance de leur salaire !

Dimanche dernier, le garde-frein Pégounet monté sur le train de Coulommiers est tombé de son fourgon sur la voie près de la rue de Lafayette, s'est cassé le bras gauche.

Le même jour, à Anzin, à quatre heures de l'après-midi, le câble de la fosse du Chaufour s'est rompu ; il est tombé sur la cage qui remontait, et ce poids a fait briser les coulisses du parachute. La cage et les deux mineurs qui s'y trouvaient sont tombés d'une hauteur de 210 mètres, dans le fond d'un puits, où il y a une douzaine de mètres d'eau. Les sieurs Mojà Georges, âgé de quarante ans, marié, père de quatre enfants, et Menous, Désiré, âgé de vingt ans, célibataire, victimes de cet accident, ne sont pas encore retrouvés. La mort de ces malheureux a dû être instantanée.

Le lundi 26 novembre, le jeune Brunet, âgé de seize ans, apprenti emballeur, rue de Grammont, a eu la main gauche mutilée par une scie dite *à ruban*, mue par la vapeur. Ce pauvre garçon a été conduit immédiatement à l'hôpital Beaujon, où l'on craint que l'amputation ne soit nécessaire.

Le lendemain c'était un ouvrier couvreur, travaillant au 6e étage d'une maison, rue Ménessier, à Montmartre, qui, en traversant d'une fenêtre à l'autre, était précipité sur le sol. Relevé aussitôt, l'infortuné qui respirait encore a été porté à une pharmacie voisine, et de là à l'hôpital Lariboisière.

A Mornant (Rhône), le nommé Flachy, âgé de 46 ans, ouvrier chapelier, travaillait auprès d'une chaudière remplie de vitriol et d'eau bouillante. Pris d'un étourdissement, Flachy est tombé la tête la première dans le liquide en ébullition. Retiré de cette chaudière, son corps n'était plus qu'une masse informe, la chair quittait les os, il était littéralement bouilli. Celui-là, on peut le dire, n'était pas seulement une victime, mais bien un martyr du travail.

Vendredi, l'attention des ouvriers travaillant à une maison de l'avenue de l'Opéra fut attirée par un cri perçant.

Accourant aussitôt, ils trouvèrent un de leurs camarades, le nommé Georges P..., qui, ayant voulu mettre une courroie de transmission sur un arbre de couche, avait été saisi par ses vêtements.

La machine fut aussitôt arrêtée, mais le malheureux était affreusement blessé aux mains, ayant fait des efforts inouïs pour se dégager sans pouvoir y parvenir.

Conduit dans une pharmacie voisine, il y reçut les premiers soins et put rentrer à son domicile.

Michel O..., ouvrier peintre, âgé de vingt-quatre ans, travaillait à l'aide d'une corde à nœuds à une maison de la rue de Provence.

Ayant eu à descendre, son crochet céda ; il tomba debout sur le trottoir et se brisa les deux jambes.

Il fut immédiatement transporté à l'hospice, après avoir reçu les premiers soins à la pharmacie Bonnet.

Mardi, dans une cave de l'Hôtel-de-Ville en construction, le nommé V...., ouvrier maçon, a été trouvé sans mouvement dans une mare de sang. Il avait à la tête une grave blessure.

Il était tombé la veille dans cette cave. Il a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Jeudi, un malheureux ouvrier plâtrier, qui travaillait à un hôtel en construction, avenue de l'Opéra, est tombé de la hauteur du premier étage dans la cour.

Ses camarades l'ont relevé dans un état pitoyable; il avait la tête fendue et les deux bras cassés. On l'a transporté dans une pharmacie de la rue Neuve-des-Petits-Champs, où des soins lui ont été prodigués.

En Italie la Chambre des députés, pendant la discussion du nouveau Code pénal, a voté l'abolition de la peine de mort.

LA PRESSE SOCIALISTE

Société anonyme à capital variable

(EN VOIE DE FORMATION)

EXPOSÉ STATUTAIRE

Sous ce titre : *la Presse socialiste*, il est formé une Société anonyme, à capital variable, dont la durée légale est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Cette Société a pour but de publier, en France, des journaux, des brochures, des livres traitant de questions démocratiques et sociales.

La rédaction de toutes les publications faites par la Société sera placée sous la surveillance d'un Comité spécial, dont le mandat sera déterminé par le règlement général.

Le capital social est fixé à 25,000 fr., et divisé en cinq cents actions de cinquante francs; mais il pourra être augmenté, au fur et à mesure des besoins sociaux, conformément aux prescriptions de la loi du 27 juillet 1867.

On devient adhérent-actionnaire de la Société en souscrivant une ou plusieurs actions, dont le dixième est payable immédiatement. Les autres dixièmes seront payables par des versements trimestriels.

La libération anticipée est facultative.

Les actions ne portant aucun intérêt, tous les bénéfices, déduction faite de la retenue exigée par la loi, seront consacrés à l'extension des opérations de la société.

L'assemblée générale étant souveraine sur toutes les questions, elle prononce l'admission définitive ou la radiation des adhérents.

L'administration de la Société est confiée à un comité nommé par l'assemblée générale.

Un comité, également nommé par l'assemblée générale, est chargé de contrôler la gestion du comité d'administration.

Tous les trois mois, le comité d'administration présente à l'assemblée générale un rapport sur la situation de la Société; ce rapport est approuvé ou refusé par le comité de contrôle.

En dehors des réunions trimestrielles et de la réunion annuelle *obligatoire*, les adhérents-actionnaires pourront se réunir extraordinairement, sur la demande du comité d'administration, ou sur celle du comité de contrôle, ou enfin sur celle de dix adhérents actionnaires au moins.

Le siége de la Société est à Paris.

Des statuts définitifs, élaborés suivant l'exposé qui vient d'être fait, seront soumis à l'approbation des adhérents-actionnaires au mement de la constitution légale de la Société.

Pour le groupe-fondateur,

Le comitc d'initiative :

S. Briolle, mécanicien, 36, rue de Belleville.

H. Chinardet, cordonnier, 15, rue de la Goutte-d'Or.

F. Foucher, scieur à la mécanique, cité Guénot, 22 (boulevard Voltaire).

J. Guesde, rédacteur en chef de *l'Égalité*, 33, rue Greuse (Passy).

Manceaux, employé de commerce, 31, rue Montmartre (Saint-Ouen).

S. Paulard, représentant de commerce, 7, avenue du Bel-Air (secrétaire correspondant).

J. Vaidy, employé de commerce, 4, rue Baulard (trésorier).

NOTA. — Pour tous les renseignements et les adhésions, s'adresser aux membres du comité d'initiative.

DEUX INSTITUTRICES DIPLOMÉES

désirent trouver des leçons pour l'enseignement primaire supérieur, en y ajoutant au besoin le grec, le latin, l'anglais et la musique.

S'adresser 21, rue Notre-Dame-de-Lorette.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

LE SOCIALISME PROGRESSIF

REVUE DES IDÉES SOCIALES

ET DES FAITS ÉCONOMIQUES

Prix de l'abonnement :

Un an, 12 fr.; six mois, 6 fr.; trois mois, 3 fr. 50, payables à la réception du premier numéro.

Adresser les demandes à MM. Joseph FAVRE, à Bex, canton de Vaux (Suisse); Hippolyte PEDERZOLLI, professeur à Lugano; docteur CÉSAR DE PAEPE, 18, rue Cuerens, à Bruxelles.

UNE MAISON D'ÉDUCATION

pour jeunes filles a été créée, à trente-trois minutes de Paris, gare d'Antony (Seine) par Mmes Rama, pour répondre à l'un des besoins les plus impérieux de l'esprit moderne. Elle se recommande par les considérations suivantes :

Village agrieole, très-paisible, choisi pour l'hygiène. — Soins exceptionnels de la santé et de l'éducation morale. — *Liberté de conscience* assurée également à toutes les élèves, quelles que soient leurs croyances. — Programme *utilitaire*, dans la plus large acception du mot, mais dans la mesure voulue par les parents, et sans exclure aucun des éléments des programmes ordinaires pour l'éducation des filles. — Méthode expérimentale, scientifique pour toutes les études. — Nombre restreint de pensionnaires, sans condition d'usage. — Point d'externes.

Télégraphe, bureau de poste, médecin, etc.

L'Égalité se trouve à Paris dans tous les kiosques et chez tous les libraires, notamment chez les suivants :

Lamoureux, rue du Croissant, 13 ;

Madame veuve Millière, rue Turbigo ;

Delamothe, 82, rue des Ternes ;

Martin, 212, Faubourg-Saint-Denis (au coin de la rue Perdonnet).

L'Égalité se trouve dans les départements:

A *Lagny*, aux bureaux du journal, rue du Chariot d'Or ;

A *Lyon*, chez tous les libraires ;

A *Bourges*, chez madame Baulu, rue Bourbounoux ;

A *Lille*, chez madame veuve Renaudin, rue de la Gare ;

A *Orléans*, chez M. Boucher, 15, rue Royale ;

A *Cette*, au kiosque de la Mairie ;

A *Marseille*, chez Millaud, rue de Noailles.

L'Égalité se trouve :

A *Londres*, chez M. Morel, 36, Charlotte street, Fitzroy square :

A *Bruxelles*. chez Kistemaekers, éditeur, 60, boulevard du Nord ;

A *Anvers*, chez Sweenen, rue des Fortifications, 54.

A *Genève*, chez madame veuve Paulet.

Le Rédacteur-gérant : E. DARRIEUX.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

VIENT DE PARAITRE

Chez Henri **KISTEMACKERS**, éditeur,

60, BOULEVARD DU NORD, 60,

BRUXELLES

ESSAI DE

CATÉCHISME SOCIALISTE

PAR

JULES GUESDE

PRIX : 1 FRANC

Pour la France 1 franc 25 cent. rendu à domicile

L'ÉGALITÉ

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en chef : JULES GUESDE

PRINCIPAUX COLLABORATEURS :

GABRIEL DEVILLE, P. GERBIER, E. MASSARD, E. OUDIN, anciens Rédacteurs des *Droits de l'Homme*, E. DARRIEUX, etc., etc.

ALLEMAGNE : BEBEL & LIEBKNECHT, Députés au REICHSTAG

BELGIQUE : Docteur CÉSAR DE PAEPE

ESPAGNE : ÉMILE DIGEON

ITALIE : GNOCCHI-VIANI, Rédacteur de la *Plebe;* TITO ZANARDELLI, ancien Directeur de *l'Agitatore*

Rédaction et administration, rue du Chariot-d'Or, 2, à Lagny (Seine-et-Marne)